RAPPORT D'AVANCEMENT DU GROUPE CONSULTATIF SUR LA GOUVERNANCE

Pour information

1. OBJECTIF STRATÉGIQUE

1.1 L'objet du présent document est de présenter au Conseil, à la suite de sa réunion du mois de juin, un rapport d'avancement sur les activités du Groupe consultatif sur la gouvernance (GAG), et de définir le processus d'alignement des travaux du GAG sur les activités du Comité de gouvernance, du risque, d'éthique et des finances (GERF), en ce qui concerne le renforcement des modalités de fonctionnement des comités. Le GAG et le GERF soumettront leurs recommandations respectives au Conseil en décembre.

2. CONTEXTE

Lors de sa réunion d'Oslo au mois de juin, le Conseil est convenu des décisions ci-dessous :

BOD/2016/06-18—<u>Examen de la gouvernance :</u> Le Conseil d'administration :

1. Demande au président du Conseil d'administration d'établir un groupe de travail du Conseil chargé d'examiner les possibilités de renforcer les modalités de gouvernance et de rendre compte au Conseil des progrès accomplis suffisamment à temps pour sa prochaine réunion en présentiel.
2. Demande, en vue de l'appel à nomination de membres des Comités devant être lancé en décembre 2016, au Comité de gouvernance, d'éthique, du risque et des finances (GERF) en concertation avec les présidents du Comité des financements et performances au niveau des pays (CGPC) et du Comité des stratégies et des politiques (SPC), et en tenant compte des délibérations initiales du groupe de travail :
 a. D'examiner et de définir clairement des conditions de service basées sur les aptitudes et compétences applicables aux membres des Comités.
 b. D'examiner et de proposer des choix d'effectif et de membres des Comités à la lumière des aptitudes et compétences requises, de la charge de travail des Comités et de leur représentativité.
 c. Demande au GERF de faire un compte rendu au Conseil à sa prochaine réunion en novembre 2016.

3. MISE À JOUR SUR LES ACTIVITÉS DU GAG

3.1 Le GAG est constitué des présidents du Conseil et des Comités, ainsi que de certains membres du Conseil ayant exprimé leur désir de participer. Il s'est réuni à Washington D.C. le 14 septembre en vue d'analyser un certains nombre de questions, dont la structure actuelle du Comité, sa composition, la charge de travail des comités, les dimensions et composition du Conseil, et la création d'un poste de vice-président du Conseil. D'autres points soumis à l'examen comprenaient le processus permettant d'évaluer la performance du Conseil et des comités, l'élaboration d'un cadre décisionnel, et l'analyse des effets sur les délais de renouvellement du Conseil et des comités, compte tenu du fait que le mandat de membres du Conseil arrive à terme, ainsi que le mandat de la plupart des membres des comités.

3.2 La réunion a duré une journée et ses participants sont convenus de formuler des recommandations portant sur les cinq aspects clés indiqués ci-dessous :

1. Définir clairement le rôle du Conseil et de ses comités.
2. Nécessité de modifier certaines normes culturelles applicables aux membres des comités et des procédures opérationnelles, afin de souligner à quel point il est important de prendre part aux activités.
3. Définir les compétences et aptitudes requises des membres de chacun des comités.
4. Restructuration des comités, en insistant sur la recommandation de diviser le GERF tel qu'il est actuellement en deux comités : Comité des finances, du risque et de l'audit, et Comité de gouvernance et d'éthique.
5. Établissement d'un poste de vice-président du Conseil.

3.3 Conformément au mandat actuel du GERF découlant de la réunion d'Oslo, les recommandations 3 et 4 seront développées plus à fond par le GERF au cours de sa prochaine réunion au début du mois de novembre, pour examen par le Conseil en décembre. Le GAG mettra au point les recommandations successives, y compris concernant le rôle du Comité de coordination pour décision du Conseil lors de sa réunion des 1er et 2 décembre.

4. PROCESSUS VISANT L'HARMONISATION DES RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA GOUVERNANCE FORMULÉES PAR LE GAG ET LE GERF

4.1 À la suite de l'audioconférence du Conseil du 18 octobre, et compte tenu des délibérations du Conseil, il est proposé qu'un projet de document substantiel du Conseil soit élaboré sur les recommandations du GAG énoncées ci-dessus. Le projet de document comprendra les révisions proposées à la Charte, aux Procédures opérationnelles du Conseil et des comités, ainsi qu'aux termes

de référence permettant de mettre en œuvre les recommandations. Le projet de document sera transmis aux Comités pour qu'ils en tiennent compte lors de la finalisation de leurs recommandations.

4.2 Le GERF examinera un document portant sur le renforcement des capacités/compétences applicables aux comités, ainsi que sur sa composition et dimensions, afin de renforcer les modalités de fonctionnement des comités et d'informer la procédure de nomination des membres des comités. Ce processus débouchera probablement sur des TdR modifiées pour les comités, particulièrement en ce qui concerne le GERF car la division de celui-ci en deux comités sera analysée à partir des travaux du GAG. Ce document sera élaboré en consultations avec les présidents des comités et tiendront compte des délibérations du GAG. Le GERF soumettra le document à discussion et formulera la version finale de ses recommandations au cours de sa prochaine réunion qui aura lieu à Washington, D.C. les 2 et 3 novembre 2016.

4.3 Finalement, tant le document élaboré par le GAG que le document du GERF seront présentés au Conseil lors de sa réunion des 1er et 2 décembre pour décision au cours de l'une des séances.

5. CALENDRIER DES APPELS À NOMINATION POUR LES MEMBRES DU CONSEIL ET DES COMITÉS

5.1 Le Conseil tiendra une réunion spéciale du 28 février au 1er mars, dans le but d'analyser les travaux qui restent à faire avant de mettre le point final au Cadre de financement et d'octroi de fonds actuellement en cours d'élaboration par le Groupe de travail sur le financement stratégique, qui sera examiné par le Conseil en décembre. Le GAG a souligné l'importance de limiter les risques de déstabilisation du Conseil et du manque de continuité pendant les moments particulièrement difficiles, et il est favorable à la prolongation des mandats des membres du Conseil et des comités jusqu'au 1er mars, pour que ces travaux cruciaux puissent être menés à bien. Il a également été noté que la prolongation susmentionnée permettrait de disposer du temps nécessaire pour mettre en œuvre les modifications relatives à la gouvernance convenues par le Conseil en décembre à partir des propositions du GAG et du GERF, et de les inclure dans les procédures de nomination des nouveaux membres du Conseil et des comités.

5.2 Le GERF s'est penché sur ces questions le 22 septembre au cours d'une audioconférence, et a recommandé de prolonger les mandats des membres du Conseil et des comités jusqu'au 1er mars. Veuillez vous reporter au document du Conseil BOD/2016/10 DOC XX pour les recommandations spécifiques et leurs justifications supplémentaires.

6. **VEUILLEZ CONTACTER** Padraig Power (ppower@globalpartnership.org) pour de plus amples informations.